



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M^{me} TAILLIEU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 207 — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} TAILLIEU, M. le *ministre* SELINGER, M^{me} ROWAT, M^{me} la *ministre* ALLAN et M. CULLEN interviennent. M. MALOWAY exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. MAGUIRE présente la proposition suivante :

Proposition n^o 9 : Réseau routier du Manitoba

Attendu :

que de nombreuses routes de la province sont irréparables;

que l'Association canadienne des automobilistes a récemment déclaré que la route 6 au Manitoba était l'une des plus dangereuses au pays;

que la majorité des Manitobaines et des Manitobains parcourent plus de 5 000 kilomètres par année sur les routes de la province;

que le mauvais état des routes constitue la principale préoccupation du public en ce qui a trait à la sécurité routière;

qu'environ 30 p. 100 des accidents d'automobile sont entièrement ou partiellement attribuables à l'état des routes;

que la Société d'assurance publique du Manitoba a reçu plus de 14 000 demandes d'indemnisation pour blessures au cours de la dernière année;

que les trois quarts des Manitobaines et des Manitobains sont en faveur de l'augmentation du budget affecté au réseau routier;

que plus des trois quarts des Manitobaines et des Manitobains souhaitent que toutes les taxes perçues sur le carburant soient investies dans le réseau routier;

qu'il manque plus de trois milliards de dollars dans le budget du Manitoba, uniquement pour l'aménagement des routes;

que, s'il n'intervient pas immédiatement afin d'améliorer l'état de nombreuses routes de la province qui laisse déjà à désirer, le gouvernement provincial exposera l'ensemble des Manitobaines et des Manitobains à des risques élevés d'accident;

que, selon les dernières études publiées par Transports Canada, le Manitoba est la province canadienne qui compte le plus de blessés de la route par tranche de 100 000 personnes,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement néo-démocrate à envisager de faire de l'aménagement et de l'amélioration des routes une priorité au Manitoba et de terminer rapidement les projets en cours afin de rendre les routes plus sécuritaires pour les Manitobaines et les Manitobains en plus de soutenir la création de possibilités de développement économique dans l'ensemble de la province;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement néo-démocrate à envisager d'accroître la transparence et la reddition de comptes pour le processus de sélection des projets d'immobilisations et d'entretien et pour l'affectation de fonds à des projets futurs.

Il s'élève un débat.

M. MAGUIRE, M. le *ministre* ASHTON, M. FAURSCHOU, M. le *ministre* LEMIEUX et M. PENNER interviennent. M. NEVAKSHONOFF exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act;*

(M. le *ministre* MACKINTOSH)

(N° 41) — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act.*

(M. le *ministre* SALE)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement ainsi que le premier ministre à envisager de modifier la loi dans le but d'améliorer le processus permettant aux grands-parents d'obtenir un droit de visite raisonnable à l'égard de leurs petits-enfants. (G. M. McLaughlin, W. MacLennan, H. Snedden et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement ainsi que le premier ministre à envisager de modifier la loi dans le but d'améliorer le processus permettant aux grands-parents d'obtenir un droit de visite raisonnable à l'égard de leurs petits-enfants. (H. Bannerman, D. Robertson, L. J. Crawley et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de tenir une enquête publique afin d'examiner tous les aspects de la délivrance des services de protection de l'enfance au Manitoba. (H. Sabeski, M. Waddell, G. Sengnang et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre et le ministre de la Santé envisagent de mettre à la disposition de CancerCare Manitoba les fonds nécessaires afin qu'elle puisse offrir des soins de santé d'avant-garde aux patients comme le font les autres provinces et qu'ils envisagent d'accélérer le processus qui permet l'approbation de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer afin de permettre à davantage de Manitobains d'être traités de la manière la plus efficace possible. (K. Blackburn, H. Dycker, C. Janzen et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial annule immédiatement ses plans visant à appuyer la construction, près des zones résidentielles urbaines, de l'usine de transformation et d'équarrissage du porc OlyWest. (A. Bernardin, R. Desrosiers, N. Ten et autres)

M^{me} BRICK, *présidente du Comité permanent du développement social et économique*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 17 mai 2006, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 21 — *Loi sur la santé publique/The Public Health Act*;
- projet de loi 36 — *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)/The Youth Drug Stabilization (Support for Parents) Act*.

(N^o 36) — *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)/The Youth Drug Stabilization (Support for Parents) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'article 26 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

Entrée en vigueur

26 La présente loi entre en vigueur le 1^{er} novembre 2006.

Sur la motion de M^{me} BRICK, le rapport du Comité est déposé.

M. DOER, *premier ministre*, fait une déclaration au sujet de la mort d'un soldat canadien en Afghanistan.

M. MCFADYEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Pendant la période des questions orales, M. le *ministre* MACKINTOSH invoque le *Règlement* au sujet des termes « class clown » utilisés par le leader de l'opposition officielle et demande qu'ils soient retirés.

M. GOERTZEN intervient sur le rappel au *Règlement*.

M. MCFADYEN se rétracte de plein gré.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} IRVIN-ROSS et ROWAT, MM. NEVAKSHONOFF et CULLEN ainsi que M^{me} KORZENIOWSKI font des déclarations de député.

M. le *ministre* RONDEAU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 37 — *Loi de 2006 sur les fonds de placement des travailleurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Labour-Sponsored Investment Funds Act, 2006 (Various Acts Amended)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* RONDEAU ainsi que MM. LAMOUREUX et GERRARD interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

Jeudi 18 mai 2006

M. le *ministre* RONDEAU dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 37.

(Document parlementaire n° 64)

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

M. le *ministre* LEMIEUX dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2006-2007 — Transports et Services gouvernementaux.

(Document parlementaire n° 65)

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la Stratégie relative à la maladie d'Alzheimer sera examinée le jeudi 25 mai 2006.

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission des finances des écoles publiques et la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Finance Board Amendment and The Public Schools Amendment Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON et M. GERRARD interviennent. M. LAMOUREUX exerce son droit de parole jusqu'à 16 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

M. le *ministre* BJORNSON dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 35.

(Document parlementaire n° 66)

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 9 juin 2005, le débat portant sur le projet de loi 35 est interrompu afin de permettre la deuxième lecture des projets de loi 15 et 19.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SMITH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 19 — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au Comité des subsides de siéger le vendredi 19 mai 2006 de 10 heures à 12 h 30.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 58 déposé le 9 mai 2006. Ainsi, le budget du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle sera examiné à l'Assemblée après celui du Conseil exécutif.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 58 déposé le 9 mai 2006. Ainsi, le budget du ministère des Transports et des Services gouvernementaux sera examiné à l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BJORNSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission des finances des écoles publiques et la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Finance Board Amendment and The Public Schools Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. LAMOUREUX intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

Jeudi 18 mai 2006

M. le *ministre* ASHTON propose, au nom de M^{me} la *ministre* ALLAN, la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 30 — *Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Act.*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. le *ministre* ASHTON, au nom de M^{me} la *ministre* ALLAN, dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 30.

(Document parlementaire n^o 67)

L'Assemblée suspend ses travaux à 17 heures jusqu'au vendredi 19 mai 2006 à 10 heures.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides

La séance est levée à 12 h 30 le vendredi 19 mai 2006 et l'Assemblée ajourne ses travaux à mardi, 10 h.

Le président,

George Hickes